Image not found or type unknown

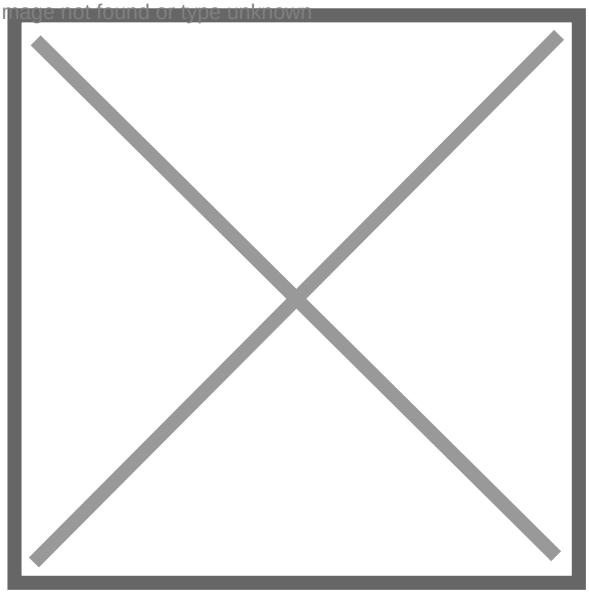

Probleme avec mon auto-ecole

Par **grenouille_old**, le **18/12/2007** à **20:12**

l'auto-école a t-elle le droit de nous congedier ?

Par **ly31**, le **19/12/2007** à **17:51**

Bonsoir,

L'auto école souhaite vous congédier pour quel motif ?

A vous lire

ly31

Par **grenouille_old**, le **21/12/2007** à **10:15**

ma monitrice m'a redonner mon dossier parce que au bout de 35 heures de conduite j'ai insister pour qu'elle me presente à l'examen de conduite et le jour de l'examen avant de monter avec l'inpecteur elle m'a dit: "de toute façon tu as interet à l'avoir". Avec le stress, je l'ai rate pour un refus de priorite sur un parking et après je suis retourne la voir à l'auto-ecole et là elle m'a mis mon dossier dans les mains en me disant "on ne te garde pas tu as insisté pour passer ton permis et tu ne l'a pas eu alors maintenant va voir ailleur". Maintenant ça fait un mois que je me renseigne aupres des auto-ecoles de mon secteur mais aucune ne veut me prendre à cause de la nouvelle façon de distribution des places à l'examen qui dit que

l'eleve presente pour la premiere fois a l'examen rapporte une place supplementaire a son auto ecole pour l'an suivant. comment puis- trouver une auto ecole qui m'accepte malgres que j'ai deja passe l'examen une fois?
merci d'avance pour votre reponse.

Par **jeetendra**, le **21/12/2007** à **19:37**

bonsoir, votre ecole de conduite avec qui vous avez passé un contrat ne peut de son propre fait et sans motif valable dûment porté à votre connaissance resilier unilateralement le contrat, cela en plus sans même vous avoir renvoyé votre dossier en LRAR motif de rupture à l'appui.

Saississez sans tarder la prefecture par LRAR pour leur signaler cette atttide pour le moins completement illegale et constitutive d'une voie de fait et estimez le prejudice que vous subissez du fait que vous devriez trouvez une nouvelle auto ecole avec des frais de transfert à payer, des heures de conduites supplementaires à payer, une nouvelle date de permis à obtenir, avec des temoignages de collegues apprenti conducteur de la même auto ecole à qui cette mesaventure est déjà arrivée tres certainement, courage cordialement

Par **grenouille_old**, le **21/12/2007** à **19:46**

merci beaucoup de cette reponse je vais faire un courrier le plus rapidement possible aupres de la prefecture

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés